

Assemblée générale ordinaire 2022 – V0

Le 9 septembre 2022 à 17 h 30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Epernay, sur convocation écrite faite par ordre du président en date du 4 août.

L'assemblée générale est présidée par monsieur Michel Banchet.

Participants

Michel Banchet, Régis Valière, Frédéric Deraedt, Jean-François Devavry, Véronique Alès, Dominique Henry, Sylvain Leboeuf, Francis Hugues, Bernard Moreau, Jean-Claude Couillet, Jean-Claude Cocca, Daniel Laval, Gabriel Renard, Jean-François Radet, Christine Radet, Jimmy Lorin.

L'appel des clubs a permis de constater que le quorum est atteint ; néanmoins, de nouveau, absence constatée du club de Charleville.

L'assemblée générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du compte rendu de la dernière assemblée générale.
- Rapport d'activité.
- Rapport financier.
- Rapport du vérificateur aux comptes.
- Approbation du rapport d'activité et des comptes.
- Rapport sportif, palmarès et remise des diplômes.
- Budget
- Calendrier sportif
- Questions diverses.

En préambule, le président Michel Banchet salue et remercie les participants. Les membres de l'assemblée partagent un moment de recueillement en pensée aux personnes qui nous ont quittés récemment. Le président remercie les membres du comité pour le travail accompli cette saison. Suite à 2 années perturbées par le Covid, la saison 2021/2022 a permis de retrouver un niveau d'activité normal et les joueurs ont disputé de nombreuses compétitions.

Pour la saison à venir, je souhaite continuer dans cette direction et accentuer notre attention envers les jeunes, renouveler les championnats par équipes libre - 3 bandes GRAND-EST qui ont connus un franc succès sous la houlette de Jacques Probst puisque 37 équipes étaient engagées.

Suite AG de septembre 2021

Approbation du compte rendu de la dernière assemblée générale du 11 septembre 2021

Le compte rendu de l'AG 2021, disponible sur le site du district est approuvé à l'unanimité (2 abstentions pour les nouveaux membres du comité du club d'AY).

La saison 2020/2021 pauvre en activités sportives (dû au covid et aux mesures sanitaires associées) n'a pas soulevé de points majeurs à suivre.

Le district n'a pas demandé de cotisation pour la saison 2020/2021, pour la saison 2021/2022 elle reste à 6€ par joueurs avec déduction faite des 20€ attribué par finale.

La FFB n'a pas entériné les descentes pour les quelques rencontres disputées.

La communication du nouveau comité a été faite vers la sous-préfecture et le site FFB a été modifié.

Les rapports

Rapport d'activité du président

Le comité directeur s'est réuni une seule fois, le 22/7/2022 pour clore la saison sportive.

Le compte-rendu sert de support au rapport du président.

Communication des résultats :

Pour tous les modes de jeux individuels et par équipe, les résultats et noms des champions sont à communiquer à Frédéric qui centralisera la communication vers Pierre Pinon pour la mise à jour du site et vers Régis Valière pour les diplômes.

Pour faire vivre le site du district, merci à tous de penser à communiquer toute info utile à Jacques.

Communication des compétitions individuelles :

Des soucis de réception des emails et d'ouverture de fichiers envoyés par Fred sont à noter et notamment en début de saison. Penser à vérifier vos « spams » ou courriers indésirables.

Fred établi le calendrier initial du district à partir du calendrier de la ligue, si modification du calendrier initial de la ligue, Fred ne prend pas en charge la mise à jour du calendrier du district. L'information des modifications du calendrier de la ligue sont à la charge des présidents ou responsables sportifs des clubs.

Gestion des compétitions sur le site FFB :

Les utilisateurs du district soulèvent plusieurs problèmes :

- . La création des compétitions n'est pas suffisamment explicite, pas de libellés imposés, donc chacun rentre ce qui lui semble bien ...
- . Les compétitions avec handicap ne peuvent pas être gérées par le logiciel.
- . L'impression des résultats demandent d'être un expert en informatique.
- . Les classements ne sont pas corrects.
 - ⇒ Régis Valière précise qu'il n'y a pas d'évolution prévue du logiciel, hormis pour l'impression des résultats, mais qu'une formation à l'utilisation du logiciel est à planifier au niveau de la ligue.

Information des clubs :

- AY : suite au déménagement de Michel Lambert, un nouveau comité est créé pour maintenir l'activité du club. Michel change de club et devient adhérent au club de Sézanne.
- CHARLEVILLE : pas de nouvelle du club ?? Bien qu'ils soient 40 licenciés en 2021/2022 ?? Fred précise que 2 compétiteurs s'engagent pour la saison prochaine.
- REIMS : Jacques Probst arrête la gestion des championnats G.E , libre et 3 bandes. Merci à Jacques pour le travail accompli ces dernières années. Jean-François Devavry prend en charge l'organisation des rencontres interdistrict pour les jeunes joueurs (une vingtaine de jeunes au total du district). - Le TVR n'a plus de section billard à poche.
- EPERNAY : Sylvain Leboeuf ayant repris la présidence du club, il passe la main à Jimmy Lorin pour la gestion et l'organisation des championnats 5 et 9 quilles.
- CHALONS : peu d'activité et difficulté à maintenir l'organisation des compétitions.
- SEZANNE : Pour ne pas stopper les championnats G.E , Sézanne accepte d'en reprendre l'organisation sous la houlette de Dominique Henry et Jean-Claude Cocca.
- GRAUVES : RAS

Challenge de L'EST :

Le challenge 3 bandes a eu lieu à Nancy St Max avec la participation de 4 joueurs de la Marne (Daniel, Thierry, Sébastien et Joachim) + 2 joueurs de l'Aube.

L'équipe a gagné, bravo. La ligue et le district ont pris en charge le défraiement.

Il est préférable que toutes les participations financières passent par les clubs pour en garder la visibilité.

Date d'A.G sur site de la FFB :

Michel demande aux clubs (pour ceux qui ne l'ont pas fait) de renseigner les dates Assemblées générales sur le site le Fédération.

Déroulement compétition district :

Fred ne souligne pas de problème sur le déroulement de la saison, hormis un comportement inacceptable d'un joueur lors d'une compétition (abandon en cours de partie pour désaccord avec l'arbitre)

Il est proposé de revoir le règlement du district pour stipuler qu'en cas d'abandon d'un match en cours pour raison non justifiée (mouvement d'humeur), toutes les participations aux compétitions de la saison en cours seront annulées pour le joueur concerné.

Jacques a remonté le fait que les arbitres n'appliquent pas complètement le règlement tel qu'il est défini et notamment pour les dernières mises à jour des dernières années.

Il a proposé que les clubs revoient leurs arbitres pour revoir les dernières mises à jour du code sportif.

Le TVR a planifié une session sur le sujet.

Les tournois internes peuvent donner lieu à un enregistrement de moyenne sur le site FFB (voir doc FFB).

Cas de Sylvain HU qui est licencié à Epernay et qui joue en compétition sous les couleurs de Reims.

Reims paye et continuera à payer la cotisation au district.

Rapport financier

Les courriers bancaires transitent toujours par le siège social à Grauves.

Il manque toujours les RIB de : Epernay, Ay et Charleville, pour les virements

- Le résultat de l'exercice est donc déficitaire de 197.26 euros. La trésorerie s'élève à **3249.13 euros** sur le compte bancaire.

Les dépenses spécifiques de l'année concernent les lots pour les finalistes vétérans (10€ par personne) et la participation aux frais du challenge de l'Est que l'équipe Marne/Aube a gagné (20€ par personne).

- Le district remplace la fourniture de trophées, par une déduction de 20€ sur les cotisations des clubs par finale organisée. Cette part de cotisation est ajustée en fin de saison, en fonction des accueils effectifs et du retour des joueurs.

- l'hébergement du site a été renouvelé.

Rapport écrit en date du 9 septembre 2022 de Pierre Pinon, vérificateur aux comptes

Le vérificateur aux comptes certifie sa confiance sur la tenue des écritures comptables pour l'exercice 2021-2022.

Approbation du rapport d'activité et du rapport financier

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Nomination du vérificateur aux comptes

Pierre Pinon (TVR) reste à la fonction de vérificateur aux comptes.

Rapport sportif

- Quelques montées sont à saluer :

GERARD COMPAGNON	Monte	LIBRE	L_R4	L_R3
MICHEL DHUY	Monte	LIBRE	L_R4	L_R3
ERIC FLON	Monte	LIBRE	L_R4	L_R3
DONIMIQUE HENRY	Monte	LIBRE	L_R4	L_R3
JOEL LANGUIN	Monte	LIBRE	L_R4	L_R3
DJASON PONTHEIU	Monte	CADRE	C_N3	C_N2
VINH NGUYEN XUAN	Monte	1B	1B_R1	1B_N3
CHANTAL DEMESSINE	Monte	3B	3B_R2	3B_R1
MICHEL LAMBERT	Monte	3B	3B_N3	3B_N2

- Remise des **diplômes** aux champions de district ;

Libre N3	BONFILS Xavier	TVR	3 bandes N3	PROBST Jacques	TVR
Libre R1	ALES Véronique	TVR	3 bandes R1	HUSSON Serge	TVR
Libre R2	MAZET Patrick	TVR	3 bandes R2	MAUDUIT Christophe	BCG
Libre R3	MAITRAT Michel	BCS	Cadre N3	PONTHEIU Djason	BCG
Libre R4	FLON Éric	BCS	Cadre R1	HUSSON Serge	TVR
Bande N3	FOURMET Thierry	TVR	Merci à Régis et à Nicole pour l'édition des diplômes.		
Bande R1	NGUYEN XUAN Vinh	TVR			
Bande R2	JOLLY Jacky	EBC			

- titres de champion de **ligue** Grand Est ou participation au championnat de France :
Bande N3 champion de ligue G.E. FOURMET Thierry TVR
Quilles 2 joueurs qualifiés en finale de France : Jimmy LORIN et Sylvain LEBOEUF

- Palmarès du district en compétitions **par équipe** :

	Finale district	Finale ligue
3B D1	1 seule eq - pas de finale	
3B D2	Grauves	
3B D3	Grauves	D3 et D5 Grauves D4 Reims
Libre vétéran	Reims	Reims
3B vétéran	Reims	Reims

A noter que l'équipe de Champagne-Ardenne a gagné le challenge GEST 3B à Nancy St Max.

- Les 5 quilles et les 9 quilles

Tous les joueurs sont convoqués le même jour, ce qui permet de palier d'éventuels forfaits.
Il n'y aura sans doute plus de R1 cette saison, les joueurs sont tous montés.

Budget pour la prochaine saison

La cotisation des clubs reste à 6€ par compétiteur, à laquelle se soustrait l'aide du district à 20€ par finale accueillie

Les lots pour les finalistes vétérans seront de 10€ par personne minimum, augmenté au prorata des nouveaux joueurs attirés, et un soutien peut compléter la participation GEST pour les inscrits éventuels au challenge de l'est.

Le budget présenté est adopté à l'unanimité.

A.G. Grand Est

L'AG s'est déroulée le 3 septembre à Nancy : Michel Banchet , Jean-François Devavry, Jacques Probst et Daniel Laval y assistaient.

Saison 2022/2023

- Le **calendrier prévisionnel est publié**. Les tours éliminatoires sont fonction du nombre d'inscriptions. Le calendrier sera consolidé à l'issue.

Les inscriptions des joueurs des clubs étaient à fournir pour le 08/09/2022.

Le nombre d'inscrits est en légère diminution.

- La distribution des finales est effectuée

Les clubs concernés par la déduction de 20e sont donc : Epernay (4x20), Sézanne (3x20), TVR (4x20), Chalons (1x20), et Grauves (2x20)

Les ajustements nécessaires (échanges éventuels ...) seront effectués en fin d'année.

Le président donne la parole à Régis Valière qui félicite le district pour son bon fonctionnement.

Il note que les difficultés rencontrées par les clubs de Charleville et de Châlons.

Il remercie Reims pour son engagement envers les jeunes.

Il remercie Sézanne pour la prise de relai pour l'organisation des championnats G.E.

Aucun participant ne souhaitant plus prendre la parole, l'assemblée générale est close à 19h.15

Le district invite les personnes présentes autour d'un rafraîchissement et d'amuses gueules.

Le secrétaire

Dominique Henry

Le Président

Michel Banchet